

RCS : AURILLAC Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00117 Numéro SIREN : 343 106 365 Nom ou dénomination : A.D.C

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001777

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>SASU ADC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>25 Allée Georges POMPIDOU 15000 AURILLAC</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>34310636500038</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC I IF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ	1 334 5 967		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	90 441 4 259		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	7 957 7 872		
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	10 591 10 591		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK	128 420 99 732 28 688	
AC II IF CIRCULANT STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU	273 303 273 303		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	17 035 17 035		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 615 123 403 636 1 211 487		
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 109 224 1 109 224		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	261 5 256		
Disponibilités	CF	CG	69 770 69 770			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 706 7 706		
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 092 424 403 642 2 688 782		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	3 220 844 503 374 2 717 470		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	632 853
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

m

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU ADC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 505 300)			DA	505 300	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	239 864	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	50 530	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	902 593	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	56 428	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 754 716	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	100 000	
TOTAL (III)			DR	100 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	516 207	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	29 172	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	28 846	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	257 936	
	Dettes fiscales et sociales			DY	27 455	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes				EA	3 138	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	862 754		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 717 470		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	833 909	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	16 081	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

M

Désignation de l'entreprise		SASU ADC		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	100 000	5X	5Y	100 000			
	TOTAL II	5Z	100 000	TV	TW	TX	100 000		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	302 918	6U	106 303	6V	5 584	6W	403 636
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	5	6Y	5	6Z	5	7A	5
	TOTAL III	7B	302 923	TY	106 308	TZ	5 589	UA	403 642
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	402 923	UB	106 308	UC	5 589	UD	503 642
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	106 303	UF	5 584			
			UG	5	UH	5			
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

M

Désignation de l' entreprise : SASU ADC										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	632 853				632 853		
	Autres créances clients			UX	982 270		982 270				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	20 072		20 072				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	826 595		826 595				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	262 557		262 557					
Charges constatées d'avance			VS	7 706		7 706					
TOTAUX				VT	2 732 054	VU	2 099 201	VV	632 853		
RENVU	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	500 000		500 000					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	16 207		16 207					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	257 936		257 936						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 381		4 381						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 300		6 300						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 675		15 675					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 099		1 099					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	29 172		29 172						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 138		3 138						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	833 909	VZ	833 909					
RENVU	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	650 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	165 000	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058 - A - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ADC				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET ☐	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2022			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	56 428		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	1 500	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE		
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 500			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB		XW		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	5	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	5			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ		XY		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
	Régimes particuliers / impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %						I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN			
								WN			
								WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
								TOTAL I	WR		
									77 242		
II. DÉDUCTIONS										WS	
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WT	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*										WU	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)										5	
Régimes particuliers / impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV	
		- imposées aux taux de 0 %								WH	
		- imposées aux taux de 19 %								WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %										I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX
	Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									
Majoration d'amortissement*										XD	
Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		XF	
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD						
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :									5		
bénéfice (I moins II)				XI	77 237						
déficit (II moins I)				XJ							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	77 237		
								XO			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

M

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ADC				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	3 831
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
provisions placement financier			9D	5	9E 5
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	5	YO 5
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(11)

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058 - C - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ADC												Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	8 837		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I			ØF	8 837		Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)		ZH	8 837			
							TOTAL II						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)						J7		)	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	- Sous-traitance									YT	299 387		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		)	XQ	12 796		
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	414 836		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		)	ST	393 499		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD									ZJ	1 120 519		
	- CFE, CVAE									YW	2 674		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		)	9Z	14 549		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD									YX	17 223		
I. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée									YY	203 428		
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	214 667		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)									ØB	97 967		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	2.21 %		
	- Numéro de centre agréé *			XP			- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)			ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
						Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD	292 854	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	4 5 1 4 7 5 4 4 6 0 0 0 1 4			

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLES



En Euro

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Chiffre d'affaires en augmentation par rapport à 2021 : + 77.70%

dont - important marché sur l'Afrique par l'intermédiaire d'EXPERTISE FRANCE

- augmentation des ventes en France : + 21.80%

- pas de vente CEE en 2022

Toujours des difficultés d'encaissement des ventes aux filiales en Afrique

Baisse créance client filiale BTI par compensation commissions sur marché Expertise France pour 378 800€

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLES



En Euro

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au moment de l'établissement des comptes 2022, les sociétés filiales BURKINA TRADING INTERNATIONAL et SENEGAL SOLAR INVESTISSEMENT n'ont pas fait parvenir leur résultat 2022

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOB. CORPORELLES



En Euro

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORP.	Terrains			
	Sur sol propre		1	
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		3 250	4 050
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		93 136	4 365
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport		10 670	2 768
	Matériel de bureau & mobilier informatique		4 507	
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	111 564	11 182
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		10 591	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	10 591	
		TOTAL GENERAL	122 155	11 182

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Sur sol propre			1	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			7 300	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		2 800	94 700	
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport			13 438	
	Mat. bureau, inform., mobilier		2 117	2 391	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	4 917	117 830	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			10 591	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		10 591	
		TOTAL GENERAL	4 917	128 420	

m

AMORTISSEMENTS



FLO - SASU ADC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre		1		1
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	327	1 007		1 333
Inst. techniques matériel et outil. industriels	78 453	14 788	2 800	90 441
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	3 623	2 557		6 180
Mat. bureau et informatiq., mob.	3 097	797	2 117	1 777
Emballages récupérables divers				
TOTAL	85 500	19 149	4 917	99 732
TOTAL GENERAL	85 500	19 149	4 917	99 732

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES



En Euro

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	632 853		632 853
	Autres créances clients	982 270	982 270	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	20 072	20 072	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	826 595	826 595	
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	262 557	262 557	
	Charges constatées d'avance	7 706	7 706	
	TOTAUX	2 732 054	2 099 201	632 853
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

CPTES DE RÉGULARISATION ACTIF



En Euro

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		7 706
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	7 706

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	16 299
Disponibilités	
	TOTAL
	16 299

AN

COMPOSITION AFFECTATION



En Euro

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31/12/2016 valorisation de la société absorbée sarl ADC : 30000 euros
Augmentation capital de 3749 euros (23 parts x 163 euros)
Prime d'émission de 26 251 euros

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 100.00	163.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 100.00	163.00

ETAT DES DETTES



En Euro

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	500 000	500 000		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	16 207	16 207		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	257 936	257 936		
Personnel & comptes rattachés	4 381	4 381		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	6 300	6 300		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	15 675	15 675		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 099	1 099		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	29 172	29 172		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	3 138	3 138		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	833 909	833 909		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	650 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	165 000			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

renvois

CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF



En Euro

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	126
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 799
Dettes fiscales et sociales	4 539
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	412
TOTAL DES CHARGES À PAYER	23 875

ENGAGEMENTS



En Euro

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Le contrat d'assurance souscrit par la SAS Florinand auprès du Crédit agricole Centre France a été transféré à la société du groupe Altitude en même temps que la vente du fonds de commerce en janvier 2016
Il n'y a pas de contrat souscrit pour la société absorbée ADC

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				

TOTAL

ENGAGEMENTS REÇUS

Garantie société Adiwatt reçue le 13022017 pour le marché Atersa

M

« A.D.C »
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 505.300 Euros
Siège social : 25 Avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
R.C.S. AURILLAC 343 106 365

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 juin 2023

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique constate que les comptes font apparaître un bénéfice de 56.428 euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 959.021 euros.

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'élève à 1.754.716 euros.
Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Aucun dividende.

POUR COPIE CONFORME
LA PRESIDENTE

